

## LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

LES INFRACTIONS CONSTATÉES PAR LA COMMISSION  
McDONALD—LES POUVOIRS D'INTERVENTION DU MINISTRE

**M. Robert Daudlin (Essex-Kent):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général qui a déclaré hier, en réponse à une question du député de Burnaby, que les questions de discipline au sein de la GRC ne relevaient pas directement de lui. Compte tenu des inquiétudes que les conclusions de la Commission McDonald ont suscitées au sein du public, pourrait-il nous dire quels recours il lui reste? S'il n'a aucun recours, pourrait-il nous dire quelles mesures il entend prendre immédiatement pour apaiser les inquiétudes du public?

**L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général):** Monsieur le Président, j'ai certes des comptes à rendre sur les activités policières de la Gendarmerie royale du Canada. Je dois m'assurer notamment qu'elle observe les lois et les pratiques policières en vigueur. Sur ce plan, j'ai effectivement des comptes à rendre à la Chambre. Mais lorsqu'il est question de méfaits, comme la Commission McDonald l'a prétendu, je dois m'assurer que la cause est renvoyée au procureur fédéral, ou aux procureurs provinciaux selon le cas. Quand la Commission McDonald a parlé de méfaits, j'ai saisi les procureurs provinciaux de l'affaire en question.

Pour tout ce qui n'a rien à voir avec la loi, mais qui relève plutôt de la discipline interne, la loi sur la GRC est très explicite. Elle stipule que c'est le commissaire de ce corps policier qui doit s'en charger et décider des sanctions à imposer. Pour ce qui est des allégations que la Commission McDonald a faites sur ce plan, j'en ai bel et bien saisi le Commissaire qui a pris les mesures qui s'imposaient. Je ne doute pas qu'il a été saisi de ces allégations et qu'il ait fait ce qu'il fallait.

\* \* \*

## LA DÉRIVATION GARRISON

L'AUGMENTATION DES CRÉDITS ALLOUÉS PAR LES ÉTATS-  
UNIS—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

**M. Lee Clark (Brandon-Souris):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Relations extérieures. Il sait sans doute que, aujourd'hui, on a demandé au Congrès américain d'approuver un budget de 53 millions de dollars pour poursuivre l'aménagement du projet de dérivation Garrison dans le Dakota du Nord, soit une augmentation considérable par rapport au budget de 22 milliards et demi de dollars pour l'année en cours. Malheureusement, ce projet pourrait causer beaucoup de tort aux cours d'eau du Manitoba.

Étant donné que le gouvernement américain donne suite à ce projet en dépit des objections déjà formulées par le Canada, qui n'a pas réussi à le faire modifier, le gouvernement canadien

## Questions orales

songe-t-il à prendre d'autres mesures pour persuader les Américains de mettre fin aux travaux?

De plus, le ministre peut-il expliquer à la Chambre pourquoi les relations canado-américaines sont tendues au point que nos efforts pour faire valoir notre point de vue et bloquer ce projet ont été vains?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Relations extérieures):** Monsieur le Président, mon collègue est assez objectif pour admettre que, à maintes reprises, le gouvernement canadien a expliqué sa position sur le projet Garrison aux Américains. Il est difficile de savoir ce qu'il faudrait faire pour que le gouvernement américain change d'idée à ce sujet. Jusqu'ici, nous avons fait des instances en évoquant le bon sens et nos intérêts mutuels bien compris. Dans les circonstances, c'est vraiment tout ce que nous pouvons faire. Nous poursuivrons nos démarches dans l'espoir que notre persistance portera fruit.

**M. Clark (Brandon-Souris):** Le ministre pense peut-être que ses paroles sont rassurantes, mais je doute que les Manitobains et même les Canadiens partagent son avis.

LES MESURES DE SÉCURITÉ QUI PRÉOCCUPENT LES  
MANITOBAINS

**M. Lee Clark (Brandon-Souris):** Monsieur le Président, un certain nombre de questions très précises concernant la sécurité préoccupent actuellement les Manitobains. D'abord la question de la claie à poisson qui doit être dressée à la hauteur du canal McClusky et le problème des infiltrations d'eau par le barrage Lonetree qui fait partie du projet en voie de réalisation. Le ministre est-il conscient de la gravité de ces problèmes? Peut-il assurer à la Chambre que le gouvernement en est conscient également et qu'il va faire pression auprès du gouvernement des États-Unis à ce sujet? Peut-il en fait assurer aux Manitobains que ce projet n'ira de l'avant que si le gouvernement américain accepte de prendre ces deux mesures de sécurité?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Relations extérieures):** Mon collègue semble croire que je suis trop mou dans cette affaire. Qu'a-t-il donc à proposer? S'attend-il à une déclaration de guerre ou à quelque mesure du genre? Les solutions sont limitées. En fait, la seule est de continuer à exercer des pressions et à essayer de faire appel à l'intelligence, au bon sens ou à quelque autre vertu des Américains. Y aurait-il une autre façon de procéder? Le député semble critiquer ma position à ce propos.

Dans sa seconde question, il a donné des détails techniques dont je ne suis pas au courant. Tout ce que je peux lui dire, c'est que je vais me renseigner à propos de la proposition qu'il a faite et que je lui donnerai une réponse dans les plus brefs délais.